Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500846-20260413-2026_41-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Comblessac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15
Quorum respecté		

Date de la convocation
31/03/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Et publication ou notification

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal de Comblessac, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de RICAUD Christophe, Maire

Présents :
RICAUD Christophe
DANILO Franck
BERHAULT Patricia
GERARD Philippe
CAIZES Michel
FEVRIER Jean-Pierre
BEAUDOUIN Isabelle
ROUSSIERE Didier
BOUCHET Alexandra
GILBERT Donatien
MOTAIS Elodie
VARRIER Karine
MOTEL Romain arrivé à 20h15
CHAUVEL Anais

Absences excusées : THEAUDIN Stéphanie procuration à CHAUVEL Anais

Absences : //

A été nommé secrétaire de séance : DANILO Franck

2026-41 – Désignation du Référent Tempête ENEDIS

Vu le code général des collectivités territoriales

Considérant la demande d'ENEDIS de créer un réseau de référents tempêtes afin d'optimiser la gestion des risques majeurs, comme la tempête Ciaran ;

Le rôle du référent tempête est de transmettre à ENEDIS des informations pertinentes sur la situation dans la commune afin de faciliter les interventions de dépannage, être un relais sur le terrain afin de tenir informée la population…

En qualité d'interlocuteur privilégié, il reçoit d'ENEDIS des SMS pour l'informer de l'évolution de la situation, il contribue au recensement des dégâts et des risques locaux, signale les situations particulières en contactant le Centre d'Appels Dépannage.

Le référent intervient en appui et en relais d'informations, il n'est en aucun cas un « technicien réseau d'Enedis temporaire », par conséquent, il n'intervient pas sur les réseaux, installations, accessoires, coffrets de raccordement du réseau électrique.

Vu la candidature de Jean-Pierre FEVRIER ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500846-20260413-2026_41-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **De désigner** Jean-Pierre FEVRIER en qualité de référent tempête pour représenter la commune de Comblessac auprès d'ENEDIS

Le Maire
Christophe RICAUD

Le secrétaire de séance
Franck DANILO

MAIRIE de COMBLESSAC
35 (I.-et-V.)